

## Félicitations à :

Mr Gilbert DELAUNAY  
Mr Damien CHOURAQUI et Mme Célestine RUIZ  
Mr Eric THIERRY et Mme L. BILLOUDET  
Mr Nicolas GIUDICI  
Mr Samuel EVAÏN et Mme Zoé CAILLE  
Mr Clément WOLF  
Mme Madison NOEL et sa fille  
Mme Emmanuelle TRAVERSI  
Mr Sébastien HOARAU, Mme Cindy BEGUE  
et leurs enfants

## Regrets pour :

Mr Raymond PELTIER  
décédé le 3 janvier 2018

## Bienvenue à :



# Le Petit Craonnais

Bulletin municipal

Mars 2018



## APPEL AU CIVISME !

Malheureusement et malgré nos rappels, beaucoup de citoyens considèrent encore l'espace public comme une décharge :  
crottes de chien non ramassées,  
déchets abandonnés près des containers.  
Nous vous rappelons que ces actes d'incivilité sont passibles d'amende !

## À PROPOS DES CONTAINERS... trop souvent pleins

Des gestes simples peuvent remédier à cet état de choses :  
aplatissez vos bouteilles plastique, vos emballages carton et vos canettes

### POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE,

pensez à rincer vos boîtes de conserve  
et en général tout emballage ayant contenu des denrées alimentaires

### ET AU CAS OÙ LES CONTAINERS SONT PLEINS...

n'abandonnez pas vos déchets en pensant qu'un autre les ramassera

## VOUS AIMEZ VOTRE VILLAGE ? RESPECTEZ-LE !

Retrouvez tous les numéros du Petit Craonnais en format pdf sur notre site :  
<http://www.haroue.fr/craonnais.htm>

## Bibliothèque

les mardis de 17H à 18H30 & les mercredis de 14H30 à 16H00

### Les numéros utiles

Mairie : 03 83 52 40 12

**SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17**

Centre de Secours d'Haroué : 03 83 52 45 72

Gendarmerie d'Haroué : 03 83 52 40 13

ENEDIS (sécurité - dépannage) : 0810 333 054

Maison de Santé Pluridisciplinaire : 03 54 17 00 50

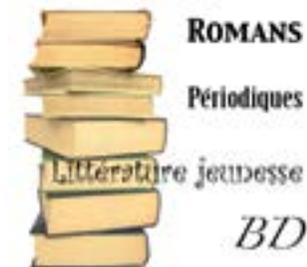
ASAPA : 03 83 52 49 29

ADMR : 03 83 32 48 74

Ambulances du Saintois : 03 83 52 40 03 - 06 15 29 33 47

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cherche des bénévoles pour l'accueil et la gestion  
s'adresser en mairie



**TENEZ VOUS INFORMÉS DE TOUT CE QUI SE PASSE À HAROUÉ ET RECEVEZ LES ACTUALITÉS EN DIRECT !**

Pour vous inscrire à notre lettre d'information ou nous informer d'un événement,  
envoyez un courriel à l'adresse suivante : [actus@haroue.fr](mailto:actus@haroue.fr)

## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

aura lieu le **MARDI 13 MARS 2018**

merci de sortir vos encombrants lundi 12 mars à partir de 18 heures



**LA COLLECTE  
PORTE À PORTE  
DES ENCOMBRANTS**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS  
ORGANISATION DE LA COLLECTE DU 5 AU 22 MARS 2018

**LES DÉCHETS  
ACCEPTÉS**

Les déchets provenant exclusivement de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leurs dimensions (longueur max. 2 m) ou de leur poids (max. 75 kg), ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères résiduelles et nécessitent un mode de gestion particulier, à savoir :

- Les articles ménagers usuels (vaisselle, objets divers, jouets, pots, etc...)
- Le mobilier ménager (tables, canapés, sommiers, chaises, armoires, fauteuils, bureaux, lits, etc...)
- Autres objets ménagers (cycles, revêtements de sols, papier peint, etc...)

Dépôts limités obligatoirement à 2 m<sup>3</sup> par foyer et par passage.

**LES DÉCHETS  
NON ACCEPTÉS**

- Les ordures ménagères,
- Les déchets recyclables collectés en bornes d'apport volontaire (verre ménager, emballages, journaux, revues, etc...)
- Les déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels,
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (gris et noir) (acier ménager, emballage et joints, ...)
- Les déchets dangereux des ménages (hydrocarbures, peintures, solvants, acides, bases, photocopieurs, ...)
- Les déchets de travaux de bâtiment ou terrassement (terre, cailloux, béton, plâtre, isolants, ...)
- Les contenants sous ou ayant été sous pression (bouilles de gaz, extincteurs, ...)
- Les déchets verts

Liste non exhaustive, l'opérateur pourra refuser tout déchet pouvant compromettre la sécurité de la collecte ou l'environnement.

Plus d'infos ?  
03 83 52 47 93  
www.m.ccsd.fr

suez  
prêts pour la révolution de la ressource

PAYS DU SAINTOIS  
communauté de communes

## LE RELAIS FAMILLES DU SAINTOIS de l'association Familles Rurales Ceintrey-Voinémont

accueille depuis novembre 2017 une Maison de Services au Public dans ses locaux, au 3 rue de la libération, à Vézelize. Vous aurez accès à un espace documentation, un poste informatique connecté à internet et un bureau confidentiel où un(e) accueillant(e) pourra vous recevoir et être à votre écoute.

Les horaires d'ouverture sont :

lundi : 13h00 - 17h00

mardi : 9h00 - 12h00 // 13h00 - 18h30

jeudi : 15h00 - 19h00

vendredi : 9h00 - 12h00

ainsi qu'à Haroué le vendredi après-midi : 14h00 - 17h00

Afin de se rapprocher de tous les habitants, et grâce à un partenariat avec la mairie d'Haroué, une permanence aura lieu tous les vendredis après-midi, de 14h à 17h, dès le **2 mars 2018**, au 9 Square de Lorraine, 54740 Haroué. Vous pourrez être reçus, dans le respect de la confidentialité et gratuitement, afin d'être accompagnés, quel que soit votre problématique. Grâce à un partenariat avec différents opérateurs publics, vous pourrez notamment être aidés dans vos démarches administratives : demande de RSA, déclaration trimestrielle de ressources, demande d'aide au logement, etc...

Contact : 03 83 53 39 08 / r.famillesruralesaintois@gmail.com»

